

Chemin des Planches - Aliénation de terrain à la SCI VIEILLEY

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 24 avril 1989, le Conseil Municipal a décidé d'aliéner à la Société BULLETT Frères, un terrain situé chemin des Planches.

En définitive, cette vente doit être faite, sans aucune modification des conditions, à la SCI VIEILLEY (constituée par MM. BULLETT Marc et Pierre et leurs familles) qui mettra ce terrain à disposition de la Société BULLETT Frères.

Après en délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce changement d'acquéreur.